

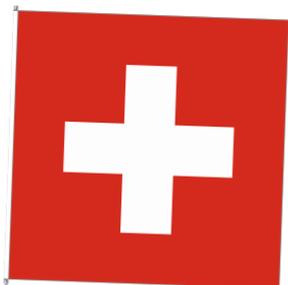
ROCHE



Le magazine de la Municipalité - N° 24 - Juillet-Août 2020



Union des sociétés
locales de Roche



Nos Nonagénaires

2

Le Mot du Syndic

3

La Recette du Chef

4

Concours «Connaissez-vous votre commune ?»

4

Infos du Greffe

5

Nos sociétés locales

6

Balade d'été

7

Fête nationale

8

Agenda

8

Nos Nonagénaires

En ce début d'année 2020 nous avons eu le plaisir de fêter 5 citoyens rotzérans qui ont vu fleurir 90 printemps.

La Municipalité apporte ses vœux les plus chaleureux et souhaite une très heureuse continuation à :

Mme Cécile Buchs
née le 23 janvier



M. Karl Hofmann,
né le 14 mars

Mme Ida Brand,
née le 4 avril



Mme Anna Imfeld,
née le 4 avril

M. Charles Jordi,
né le 11 mai



Neuf décennies de souvenirs, de joie, de peine et de rires. Aujourd'hui ce sont les plus beaux moments qu'il faut retenir et surtout, nonante ans, c'est avoir le temps d'aller vers l'important seulement.

90ans

1930

Ils sont aussi nés en 1930

Clint Eastwood

Barbara

Sean Connery

Jean-Luc Godard



Christophe LANZ



Chers Confédérés,
Chères Rotzéranes, chers Rotzérans,
Chers administrés,

Notre Commune, tout comme le reste du monde, vient de vivre des moments difficiles et inédits. Sorti de la situation extraordinaire depuis le 19 juin dernier, les mesures imposées aux populations ont été houleuses, terriblement invasives et même partiellement privatives de liberté.

Dans leur ensemble, les directives ont bien été suivies et, en cela, la Municipalité tient à remercier chaleureusement toutes les rotzéranes et tous les roztérans pour le respect des injonctions données ainsi que pour leur civisme citoyen.

En cette période de sortie de crise pandémique, tant vos autorités fédérales, cantonales et communales se démènent afin de connaître la pertinence du maintien public de notre fête nationale.

La crise sanitaire du coronavirus-Covid-19 a chamboulé et continue de chambouler notre vie, nos agendas et nos habitudes. Même nos traditions historiques les mieux établies n'y échappent pas.

En effet, le plan de protection-cadre de la Confédération pour les manifestations publiques impose des consignes strictes et contraignantes aux organisateurs et aux potentiels participants de la Fête nationale du 1er août.

Après consultation, plusieurs Communes du district d'Aigle ont d'ores et déjà renoncé à organiser une fête le 1er août prochain. Les habitants de ces Communes pourraient alors se déplacer vers celles qui en auraient décidé autrement et ainsi augmenter sensiblement le nombre de participants et la difficulté de garantir la protection nécessaire à chacune et à chacun.

Dès lors, et en lien avec les Communes environnantes, la Municipalité, après avoir pesé les impacts du risque sanitaire, mis en relation avec les directives supérieures de l'OFSP, ainsi qu'après avoir pris le pouls auprès de l'Union des sociétés locales (USL), décide de renoncer à maintenir notre célébration rotzérane du 1er août 2020.

Nous regrettons de devoir prendre cette décision indépendante de notre volonté, mais dictée par la situation exceptionnelle que nous vivons actuellement. Nous sommes persuadés que vous comprendrez les raisons qui nous poussent à rester vigilants, objectifs et raisonnables.

Nous vous donnons rendez-vous le 1er août 2021 pour fêter comme il se doit, en sécurité et dans les meilleures conditions, la Fête nationale.

« Il faut agir aussi vite que possible, mais aussi lentement que nécessaire »

AB 16.04.2020

Salade de saumon fumé et grenouille

4 personnes

Ingrédients:

1 bouquet de ciboulette	20gr de persil
50gr de salade à tondre	50gr de trévisse
10gr de farine	10gr de cerfeuil
50gr d'épinard nouveaux	1 gousse d'ail
1 échalotte	3 douzaines de grenouilles
150gr de saumon fumé	150gr de beurre
2 cuillères à soupe d'huile de noisette	
1 filet de vinaigre de framboise	
sel, poivre du moulin	

Préparation:

Dans une poêle, faire revenir au beurre les grenouilles déjà assaisonnées.

Les désosser. Réserver sur assiettes.

Laver les salades, ensuite les mélanger dans un saladier avec échalotte machée, sel, poivre.

Ajouter un filet de vinaigre de framboise et l'huile de noisette.

Vérifier l'assaisonnement.

Déposer la salade au milieu de l'assiette. Dresser autour de l'assiette les feuilles d'épinard en rosaces. Dresser sur la salade les grenouilles sautées avec l'ail et le persil, le saumon fumé coupé en lanières.

Parsemer dessus les pluches de cerfeuil de la ciboulette ciselée.



Yves Bretheau



« Connaissez-vous votre commune ? »



Quel est le nom de ce « lieu-dit » ?

Réponse par mail (admin@roche-vd.ch) ou dans la boîte aux lettres de la Maison des Saulniers, jusqu'au 20 septembre 2020. Le nom du gagnant, (2 bout. de Roche) sera publié dans la prochaine édition du Roche info.

Réponses:

Nom, Prénom:

Adresse:



La réponse du concours
N°22
est:

« Route du Simplon »

La gagnante est :

**Madame
Sonia Di Meo**



COMMUNE DE ROCHE

Tondeuses et bienséance

Le soleil tant attendu est de retour dans notre belle région ! Belle saison rimant avec activités extérieures et, en particulier entretien des jardins.



La Municipalité tient à rappeler à ses concitoyens et concitoyennes quelques règles de conduite, basées sur le règlement de police :

Tout bruit de nature à troubler la tranquillité et le repos d'autrui est interdit :

- A. entre **22 h.00 et 06 h.00**, ainsi que les jours de repos publics (dimanches et jours fériés).
- B. entre **12 h.00 et 13 h.30**, ainsi que le samedi, avant **09 h.00 et après 18 h.00**.

La présente interdiction comprend les tondeuses, les débroussailluses, les scies électriques et tout engin bruyant et susceptible de gêner le voisinage.

Art. 68 du règlement de police.

Le règlement de police a été révisé et adopté en séance du Conseil communal, il est en vigueur depuis le 11 juin 2020.



le 8 août 2007 à 20h

Attention !

Le lit de l'Eau Froide et le petit lac derrière le local de la voirie sont des endroits éminemment sympatiques pour les ébats de nos enfants. Il est cependant très dangereux de s'y promener (chutes de pierres fréquentes et augmentation du débit de l'eau imprévisible).



Pour vos enfants, il est fortement recommandé de ne pas s'y aventurer seul et sans surveillance.



Chiens et animaux de compagnie

Nos amis les chiens sont bienvenus sur la commune, certaines règles notamment administratives doivent pourtant être respectées.

Vous êtes en effet tenus d'annoncer l'acquisition d'un chien ainsi que toutes les modifications s'y rapportant (décès, donation du chien, etc.) à la banque de données fédérale AMICUS et à l'administration communale, Office de la population, dans un délai de 15 jours, et être au bénéfice d'une assurance responsabilité civile.

Nous devons malheureusement constater que les incivilités liées aux propriétaires de chiens sont toujours en augmentation.

Régulièrement interpellés sur l'amélioration de la qualité de vie dans notre village, nous vous rappelons que celle-ci est étroitement liée au respect et savoir-vivre des uns envers les autres.

Les places de jeux, places de sports, cour d'école et le verger des Salines ne sont pas des WC pour vos animaux de compagnies.



De nombreuses sociétés sont actives à Roche, dont l'Union des sociétés locales qui fait le lien entre les 13 sociétés réunies en son sein et les autorités, et gère les locaux mis à disposition par la commune. Plusieurs locaux, principalement le complexe du centre sportif des Prés-Clos et la salle de la Rotzérane, sont utilisés pour les activités les plus diverses.

Les principaux domaines d'activités de sociétés locales sont :

Pour le bien-être et mise en forme, grâce aux sociétés sportives pour tous les âges, pratique du football avec le « FC Roche », de la gymnastique avec la « FSG, la gym-hommes et la gym des aînés, Les Dynamiques ». Le Ski-club « Le Chamois » peut aussi vous accueillir.

Pour être mieux ciblé, les sociétés de tir « La Gâchette » et « L'Abbaye des Tireurs des Alpes ».

Pour le bon ton, la musique chorale, un chœur d'hommes « L'Association chorale » et un chœur mixte « La Chanson des Roseaux », parfois étoffés d'un pas de valse par le groupe folklorique « Le Cyclamen ».

Comme, dans la commune, nous avons un esprit jeune, une société de Jeunesse « La Clique » qui abrite aussi nos tapseurs de tambours.

Tous ces groupes organisent diverses manifestations tout au long de l'année. Ce printemps toutes leurs activités se sont retrouvées en sommeil. Cet automne verra nous l'espérons la reprise des compétitions, lotos et soirées. Nous comptons sur votre présence à ces manifestations pour soutenir nos sociétés qui animent notre village.

USL clos-des-pierrettes@bluewin.ch

ABBAYE Tireurs des Alpes
tireursdesalpes@gmail.com

ASPRO www.amicale-sp-roche.ch

ASS. CHORALE Glion - Roche - Villeneuve
nellygallaz@gmail.com

Ass. des Voisins du Grand-Cercllet
grand_cercllet.roche@hotmail.com

FC ROCHE www.fcroche.ch

FSG gymroche.fsg@gmail.com

GYM HOMMES
daniele.chammartin@gmail.com

JEUNESSE «La CLIQUE»
hugofavrod@bluewin.ch

La CHANSON des ROSEAUX
dominique.cornet@bluewin.ch

La GÂCHETTE
www.gachette.ch / info@gachette.ch

Le CYCLAMEN
clos-des-pierrettes@bluewin.ch

Les DYNAMIQUES
ralinij@bluewin.ch

Le SKI-CLUB skiclub.roche@bluewin.ch

La BALLE JAUNE ballejauneroche@g.mail.com



**Engagez-vous
soutenez
nos sociétés locales**



L'Eau Froide



Si le sentier menant de la plaine du Rhône à la Joux-Verte est plutôt abrupt, ce vallon recouvert en grande partie d'une forêt dense récompense le marcheur par son atmosphère particulière et ses vestiges historiques.

Prendre de la hauteur, depuis Roche (VD), c'est se frotter à la brutalité géologique qui apparie ici la plaine du Rhône et les Préalpes. Une grimpette plutôt costaute: il s'agit de franchir une barrière rocheuse d'un kilomètre de haut, dont la carrière entame la verticalité en la creusant de ses strates caractéristiques; quelques points de vue spectaculaires permettent de l'admirer en soufflant un peu. Ensuite, le chemin s'apaise et épouse le tracé du sentier découverte de la Joux-Verte, ne s'écartant pas de l'axe de l'Eau-Froide et empruntant des passerelles de bois de facture et de style variés. Un beau contraste qui en recouvre un autre, celui de l'exploitation de la pierre, côté aval, et de celle du bois, en amont. Le grand intérêt de cette belle balade peu fréquentée est d'en offrir de multiples traces historiques, comme le barrage-écluse du XVIe siècle ou l'ancien système de transport de bois par câble.

Etapes:

1. CARRIÈRES

Pas besoin de chercher très loin l'origine du nom de la ville: de l'Ancien Régime au XXe siècle, les marbres de Roche s'exportaient dans toute la Suisse et même à l'étranger. Et dès 1896, c'est le calcaire qui fut exploité pour la fabrication de ciment, servant notamment à l'édification des barrages du Valais tout proche.

2. PÂTURAGES

L'alpage de la Veillardes et celui du Grand-Chalet, à quelques dizaines de mètres en amont, sont les seuls tronçons de la balade où la canopée ne dissimule pas le ciel. La vue sur le Léman et la plaine du Rhône y est spectaculaire. On peut également y accéder de la route reliant Corbeyrier à l'Hongrin via Luan.

3. BARRAGE-ÉCLUSE

Construit en 1695, l'ouvrage servait au transport du bois utilisé en plaine pour l'industrie saline: lorsque les vannes étaient ouvertes, les troncs entassés au pied de l'édifice étaient précipités en plaine sur le flux libéré brusquement et tombaient dans un bassin de réception, 900 m plus bas. Cette méthode spectaculaire a pris fin deux siècles plus tard, en 1896, et le barrage s'est effondré en 1945, avant d'être partiellement restauré.

4. PONT AÉRIEN

Au lieu-dit pont d'Egras, la rivière a creusé de profondes gorges verticales où elle se projette en cascades dissimulées par la forêt omniprésente et en gouilles tentatrices, mais quasiment inaccessibles. La descente sur Roche prend ensuite une quarantaine de minutes.

Texte et photos:
Blaise Guignard

Terre & Nature

Resp. Commune
Rémy ROULET
Parution
5 fois l'an
Rédaction
Municipalité
Impression
CDS Villeneuve
Tirage
950 ex
Distribution
Tous ménages Roche
Contact
admin@roche-vd.ch
Internet
www.roche-vd.ch

1er Août - Fête Nationale

En raison du COVID-19, la manifestation habituelle n'aura pas lieu. Malgré tout, pour marquer ce jour de fête dans le village, la Municipalité invite tous les habitants à pavoiser leurs fenêtres, avec un drapeau suisse, vaudois, d'un autre canton ou d'un autre pays.



FC Roche

Reprise des activités:

Tours préliminaires de Coupe Vaudoise

Samedi	15 août	Actifs
Lundi	17 août	Seniors
Mercredi	26 août	Juniors C
Mercredi	2 sept.	Juniors B



Championnat :

Samedi	22 août	Juniors
Dimanche	23 août	Roche - Atlantic Vevey
Jeudi	27 août	Seniors
Samedi	5 sept.	Fête des Juniors



Salle de la Rotzérane

Loto

FSG Roche et Gym Hommes, Roche

26 sept. 2020

Maximum 200 personnes en raison du Covid-19

Inscription obligatoire (1er inscrit = 1er servi)

Inscriptions par tel ou SMS entre 18h et 20h

aux N° :

079/783.92.59 ou 079/206.71.72

Chammartin Pierre Portner Eric

ou par mail à : gymroche.fsg@gmail.com



Sous réserve de nouvelles dispositions liées au **COVID-19**